

## Monde | Une directrice d'école mutée parce qu'elle a critiqué la loi Blanquer

2-3 minutes

---

Une directrice d'école maternelle au Havre, en Seine-Maritime, sera mutée en juin après avoir critiqué la réforme de l'actuel ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer, [racontent nos confrères d'actu.fr](#).

La décision a été prise par l'inspection académique après un courriel envoyé par cette enseignante aux parents d'élève dans lequel elle critique la réforme Blanquer.

### **"Disproportionnée", "totalement injuste"**

Le Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et la CGT ont dénoncé une sanction "disproportionnée", "totalement injuste".

"La directrice a reconnu son erreur, celle d'avoir communiqué en tant que directrice aux parents d'élèves ses critiques à l'encontre de la loi Blanquer. Mais en plus d'un blâme, elle se voit contrainte à une mutation forcée, c'est assez surréaliste", a réagi une syndicaliste du Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles (SNUIPP-FSU).

Les syndicats ajoutent : "C'est faire pression plus qu'autre chose sur notre droit à nous exprimer, un blâme aurait suffi, mais non, cette directrice très appréciée des parents, qui mène depuis des années des projets formidables pour son école, va devoir quitter les lieux en juin."

Une manifestation a lieu lundi pour la soutenir.

La réaction du rectorat de l'académie de Rouen

"La directrice d'école n'a fait l'objet que d'une sanction administrative, le blâme, sanction qu'elle a acceptée après avoir reconnu les faits et sa faute professionnelle. De plus, la direction

départementale a demandé à la directrice de réfléchir à un changement d'école, au regard de la situation, dans son intérêt personnel et celui du service. Il ne s'agit pas d'une mutation forcée. La directrice participera au mouvement et sera accompagnée dans sa nouvelle affectation."